

15 juil 2022 -19:10

Appartient à Conseil des ministres du 15 juillet 2022

Achat de médicaments pour le traitement des patients atteints de Covid-19

Sur proposition du ministre chargé des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'achat des médicaments Paxlovid (nirmatrelvir/ritonavir) et Veklury (remdesivir) pour le traitement des patients atteints de COVID-19.

Afin de disposer à temps de l'approvisionnement nécessaire de ces médicaments, 20.000 traitements Paxlovid et 15.000 doses de remdesivir sont achetés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be